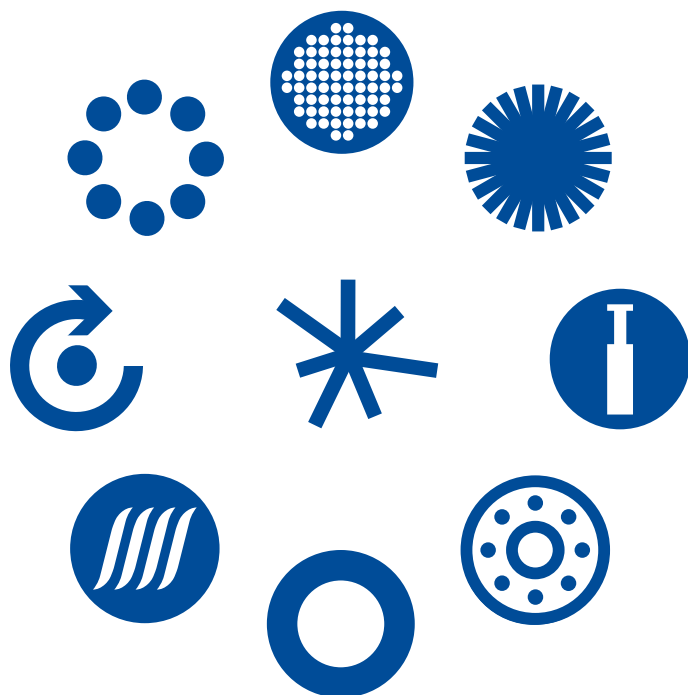




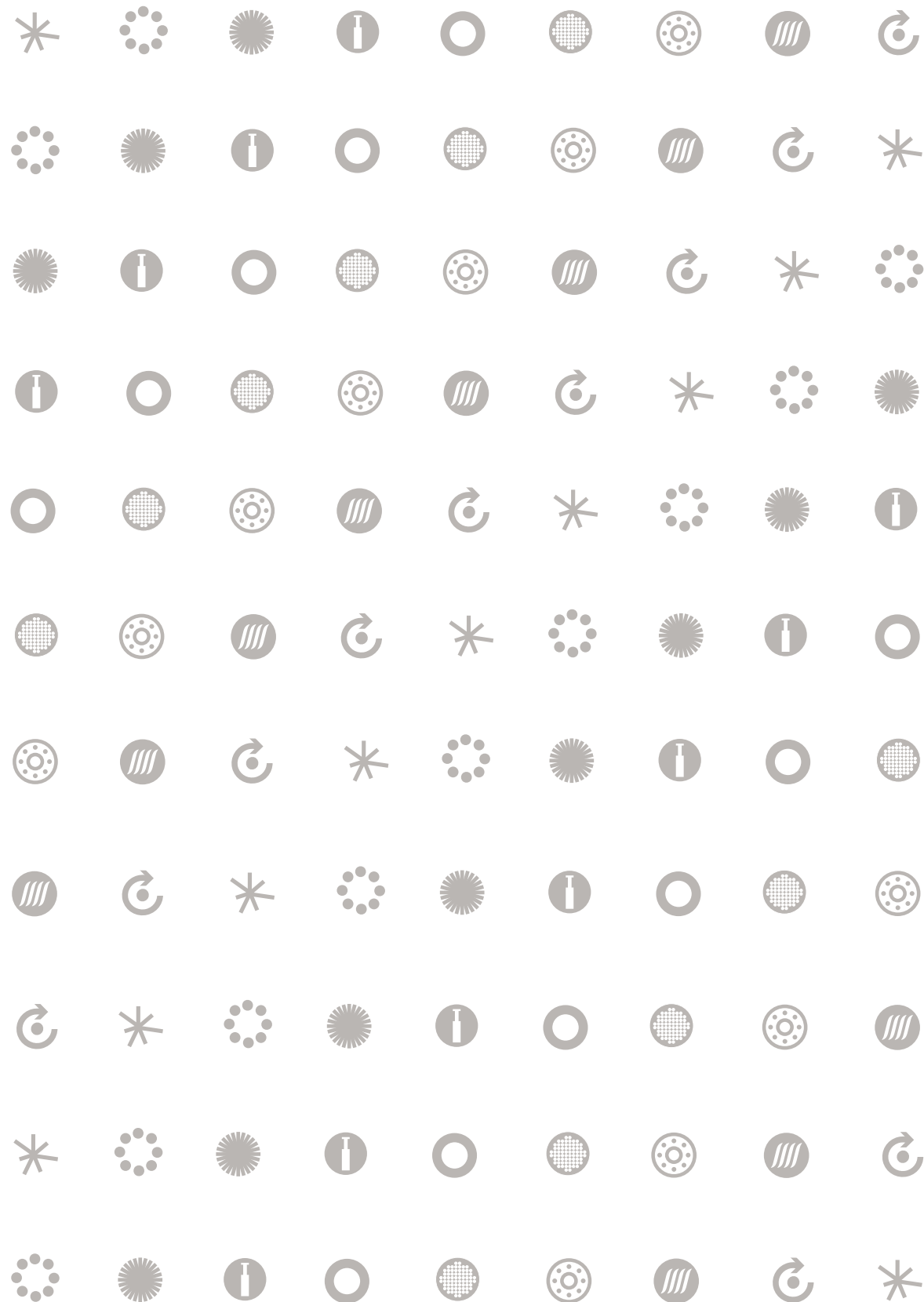
artema

**Le syndicat des industriels
de la Mécatronique**

Membre de la FIM



PLAQUETTE DE PRÉSENTATION



Artema, syndicat des industriels de la Mécatronique

Artema, syndicat professionnel régi par la loi de 1884, est l'organisation de référence pour les professions suivantes :

-  **Éléments de Transmission mécanique**
-  **Étanchéité industrielle**
-  **Fixations**
-  **Mécatronique**
-  **Réducteurs et Engrenages**
-  **Roulements et Guidages Linéaires**
-  **Transmissions Hydrauliques**
-  **Transmissions et Automatismes Pneumatiques**
-  **Maintenance et Service**

Artema rassemble environ 150 entreprises sur toute la France : PME, ETI ou groupes internationaux qui fournissent des composants, des solutions, et des systèmes mécaniques et mécatroniques.

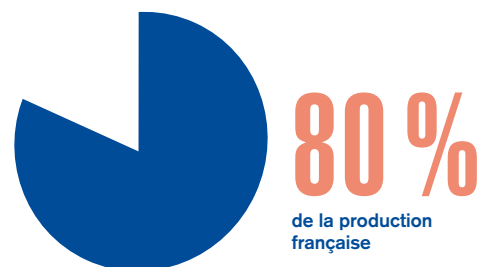
Ces professions représentent :

+ 7,4 MILLIARDS d'euros de chiffre d'affaires
50 % EXPORT
35 000 SALARIÉS

Par sa forte représentativité, Artema est :

- le référent et le porte-parole de la profession,
- l'interlocuteur privilégié de différentes instances : pouvoirs publics, institutionnels, presse, écoles...

Artema représente :



Des professions liées par des problématiques communes

Les entreprises réunies au sein d'Artema conçoivent, produisent, commercialisent et assurent la maintenance des composants, solutions ou systèmes qu'elles fabriquent. Elles créent de plus en plus des ensembles mécatroniques combinant mécanique, électronique, informatique et NTIC (comme internet).

Le syndicat des composants mécaniques et mécatroniques

Peu visibles mais essentiels, ces composants :

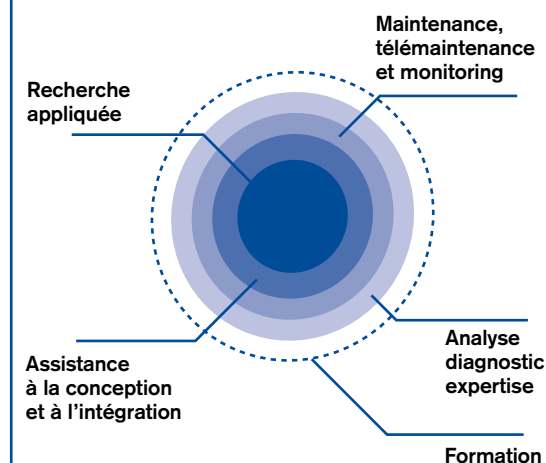
- Accroissent les performances, la sécurité et la productivité des ensembles dans lesquels ils sont intégrés.
- Sont conçus pour répondre aux problématiques de qualité, de sûreté de fonctionnement, d'efficacité énergétique, de développement durable, de logistique...
- Permettent une maintenance optimisée.

Une logique liée aux secteurs utilisateurs

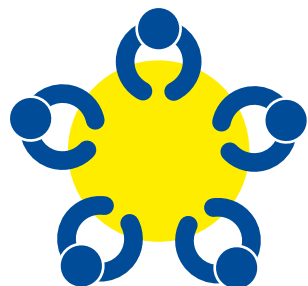
Les grands clients de ces professions sont les mêmes : l'automobile, le ferroviaire, l'aéronautique, les équipements navals, l'agroalimentaire, les industries chimiques et pétrochimiques, le bâtiment, les systèmes industriels, la robotique, la machine-outil ou les équipements spécialisés comme le matériel d'impression, de papeterie, d'emballage, la manutention, ainsi que tous les engins mobiles tels que le machinisme agricole ou les engins de travaux publics...

Les services spécialisés autour du produit

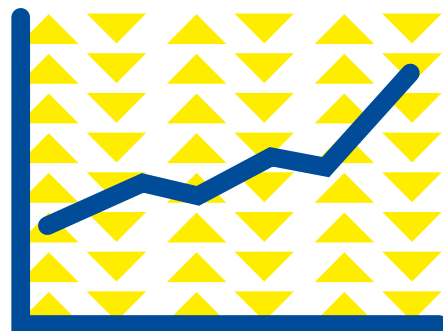
Ils ont été développés pour optimiser la performance des équipements et la compétitivité des utilisateurs.



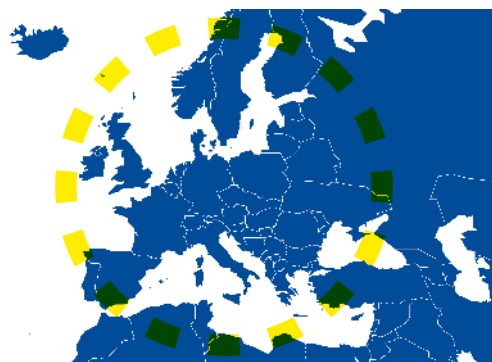
Les missions d'Artema



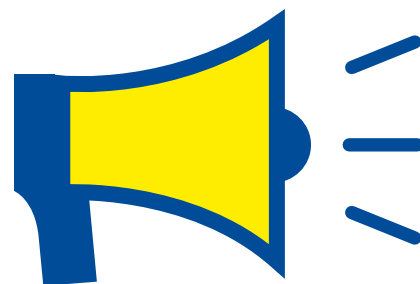
Réunir la profession en offrant une plateforme d'échanges, de rencontres, de réflexions et d'élaboration de positions collectives.



Informier et aider l'entreprise en fournissant des informations économiques, réglementaires, normatives, techniques, environnementales, juridiques et fiscales.



Représenter et Défendre les intérêts de la profession par des actions de lobbying devant les instances nationales, européennes et internationales.



Promouvoir les professions et leurs savoir-faire auprès des clients, du monde éducatif, des institutionnels...

Adhérer à Artema, c'est la garantie de :

- Bénéficier de l'expertise de professionnels compétents ayant une connaissance approfondie des problématiques des professions
- Promouvoir l'image de sa profession, de la Mécanique et de la Mécatronique
- Être accompagné pour toutes les questions juridiques, économiques et techniques qui touchent son activité
- Être au cœur d'un réseau et rompre l'isolement du chef d'entreprise
- Disposer d'une vision économique utile aux décisions de l'entreprise.
- Partager des valeurs

Les services apportés à l'entreprise

Artema accompagne les entreprises en leur apportant une expertise unique dans les domaines suivants :

Juridique

- Mise à disposition de Conditions Générales professionnelles de Vente, de contrats d'entreprises et d'intervention
- Veille juridique et Recommandations professionnelles
- Expertise juridique de la Fédération des Industries Mécaniques
- Actions anti-contrefaçon et non-conformité

Technique, normatif, et environnement

- Réglementation : veille et défense des professions
- Normalisation : expertise française et internationale
- Assistance aux adhérents
- Veille technologique
- Relations avec les centres techniques, les laboratoires de recherche, écoles...

Économique et marketing

- Statistiques produits et marchés
- Études économiques et financières
- Évolution des marchés et prévisions d'activités
- Tableaux de bord sur les marchés clients
- Revues de presses sectorielles

Promotion & Communication

- Promotion des métiers : salons étudiants, amphis, concours...
- Valorisation des professions et des savoir-faire : réalisation de supports techniques, de vidéos, magazines, témoignages ...
- Communication externe : presse, congrès, salons, ...
- Communication interne : journées d'études, extranet réservé ...
- Développement de partenariats dans le cadre d'un réseau mécatronique

Compétences & Formation

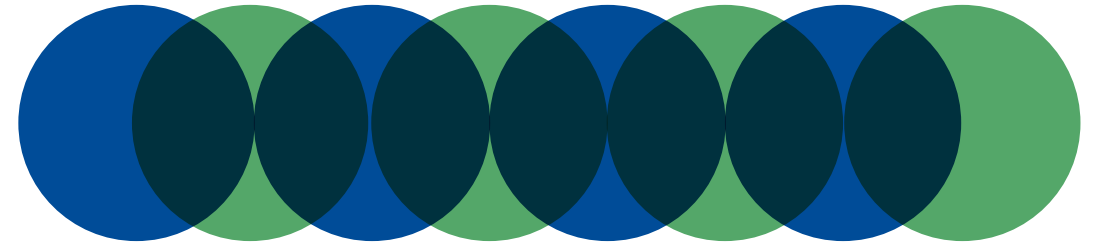
- Mise à disposition d'une cartographie des formations menant à nos métiers, d'une matrice de compétences professionnelles
- Promotion de l'alternance et de l'apprentissage auprès des jeunes et des entreprises
- Développement de formations sur nos technologies (CQP, mentions complémentaires, formations continues)
- Des formations professionnelles mutualisées proposées aux adhérents

International

- Prospective Pays
- VIE à temps partagés via la FIM
- Des missions et salons professionnels à l'étranger avec le concours de Business France
- Une représentation dans le comité européen de sa profession
- Des rencontres avec les entreprises européennes de son secteur

Artema au cœur d'un maillage multi-compétences

Artema est membre de diverses instances professionnelles qui lui permettent d'élargir ses domaines d'intervention et de bénéficier d'actions collectives au niveau français, européen et international.



Un réseau national et international

Artema est adhérent des organisations :

- **FIM** : Fédération des Industries Mécaniques
- **CETOP** : Comité européen des fabricants de Transmissions oléo-hydrauliques et pneumatiques
- **EIFI** : Comité européen des fabricants de Fixations

- **EUROTRANS** : Comité européen des fabricants de Transmissions mécaniques
- **FEBMA** : Comité européen des fabricants de roulements
- **WBA** : Association mondiale des associations (européenne, américaine et japonaise) de fabricants de roulements

Un réseau de partenaires mécatroniques

Ces partenariats permettent à Artema d'être pleinement présent dans les débats et de développer des projets collaboratifs de plus grande ampleur (thèses, Mechatronics awards, normalisation, amphis...). Artema met ainsi à la disposition de la profession et de ses adhérents des compétences en termes de recherche, de formation...

- **Le Cetim, Centre Technique des Industries Mécaniques**

Vise à favoriser l'évolution de la mécatronique, par l'établissement de guides méthodologiques, des veilles... Artema et le CETIM réalisent ensemble des projets collectifs de recherche

- **Thésame**
Réseau technologique pour les entreprises en mécatronique, productique et management de l'innovation
- **L'UNM, Union de Normalisation de la Mécanique**
- **Des partenariats universitaires**
 - L'UTC : l'Université de Technologie de Compiègne
 - Polytech Annecy-Chambéry
 - INSA Strasbourg

Organisation et Instances

Le Conseil d'administration

Le Conseil arrête la politique générale du syndicat, examine le rapport annuel ainsi que les comptes de gestion et le budget à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale.

Le Conseil est composé du Président du syndicat, du Président de chacun des groupes professionnels, des Présidents des Commissions et de représentants d'adhérents ou autres.

Les membres du Conseil sont désignés pour trois ans.

Les Groupes Professionnels

- Éléments de transmission mécanique
- Étanchéité industrielle
- Fixations
- Mécatronique
- Réducteurs et Engrenages
- Roulements et Guidages Linéaires
- Transmissions Hydrauliques
- Transmissions et Automatismes Pneumatiques
- Maintenance et services associés

Les groupes professionnels rassemblent les entreprises par spécialité. Ces groupes ont pour objet d'étudier les sujets qui leur sont propres. Des groupes de travail techniques, normatifs, ou autres s'ajoutent à chacun pour suivre chaque dossier le plus efficacement possible.

Une équipe de professionnels apporte son expertise aux adhérents

Un secrétariat général accompagné de trois pôles de compétences :

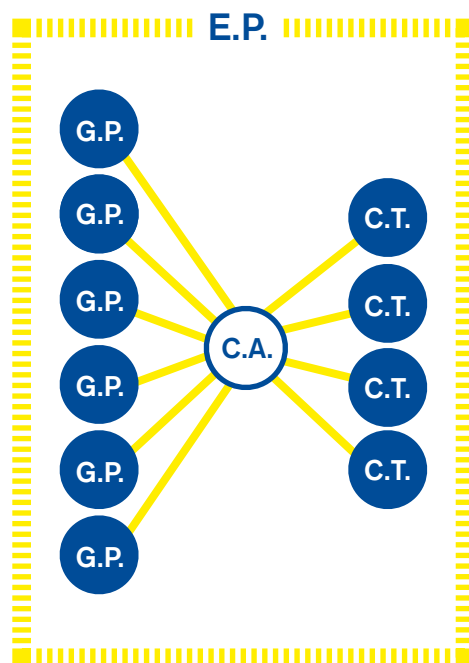
- Économique et Marketing
- Technique et Environnement
- Promotion et Communication

Les Commissions transverses

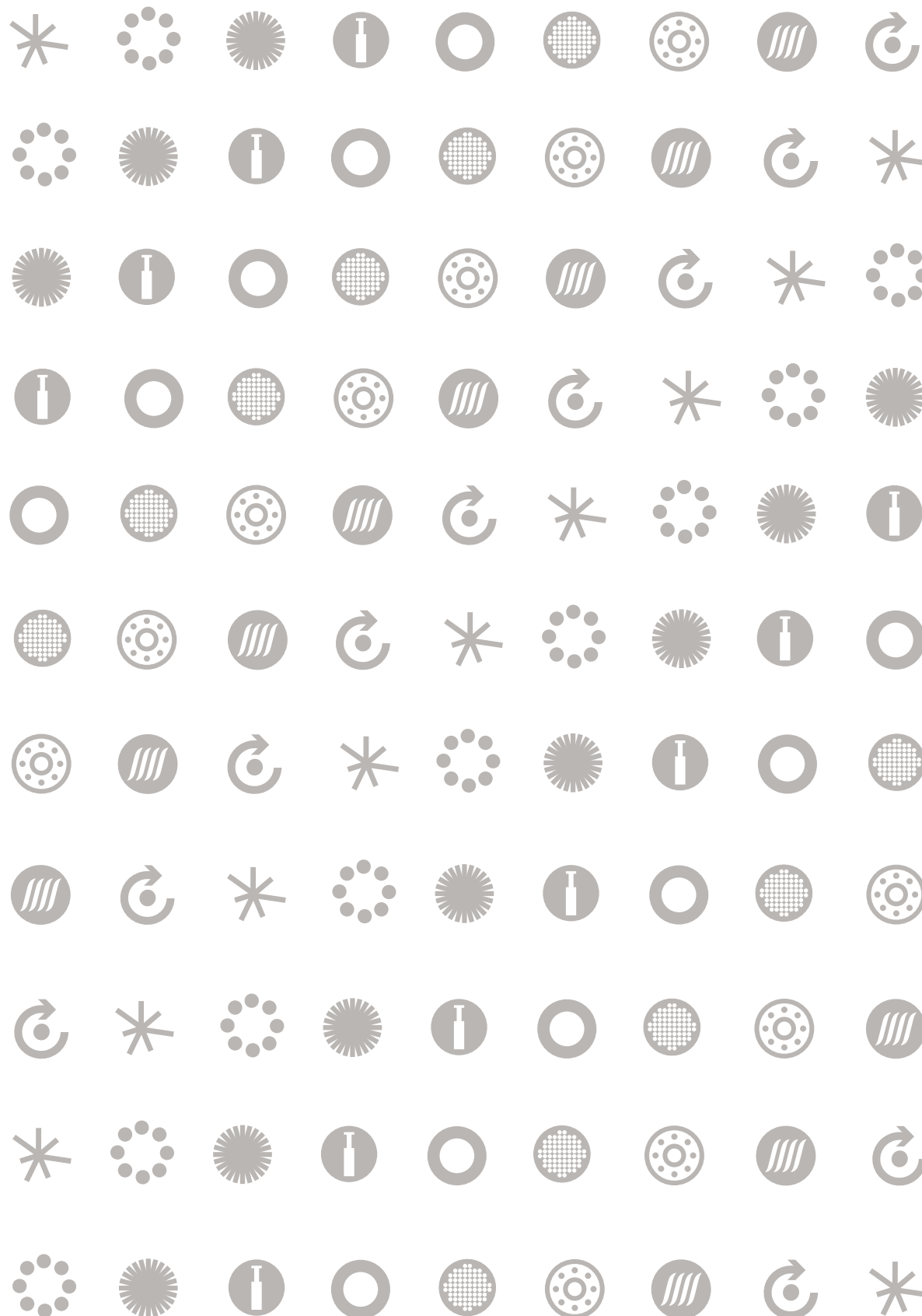
- Communication
- Compétences et Formation
- Économique
- PME - PMI
- Technique et Innovation

Les commissions rassemblent les entreprises sur des sujets communs à tous les groupes professionnels. Toutes les entreprises adhérentes peuvent y avoir un représentant.

Participer aux commissions d'Artema permet de recueillir des informations sur les autres professions du syndicat et de bâtir des actions communes plus importantes sur des thèmes transversaux.



C.A. : Conseil d'Administration
C.T. : Commissions Transverses
G.P. : Groupes Professionnels
E.P. : Équipe de Professionnels



Artema, syndicat des industriels de la Mécatronique, rassemble 150 entreprises qui conçoivent, produisent, commercialisent et assurent la maintenance des composants, solutions ou systèmes qu'elles fabriquent. Les adhérents sont des PME, ETI ou groupes internationaux des domaines suivants: Etanchéité; Fixations; Mécatronique; Roulements et Guidages linéaires; Transmissions Hydrauliques; Transmissions et Automatismes Pneumatiques et Transmissions Mécaniques.

- **+ de 7,4 milliards d'euros de volume d'affaires dont 50% à l'export.**
- **35 000 salariés dédiés.**

Artema est membre de la FIM (Fédération des Industries Mécaniques) et des comités européens CETOP, EIFI, EUROTRANS et FEBMA.



www.artema-france.org



artema

Le syndicat des industriels
de la Mécatronique
Membre de la FIM

Artema – Maison de la Mécanique – 39 rue Louis Blanc – 92 400 Courbevoie
Adresse postale : Maison de la Mécanique – CS 30080 – 92 038 Paris La Défense Cedex
Tel : 01 47 17 63 69 fax : 01 47 17 63 70 email : info@artema-france.org